

Comité consultatif sur l'application des droits

Quatorzième session
Genève, 2 – 4 septembre 2019

ACTIVITÉS RÉCENTES DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION DU RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Document établi par le Secrétariat

1. Le présent document résume les activités dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle menées dans le cadre du programme 17 de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), de mai 2018 à avril 2019. Les objectifs du programme définis dans le programme et budget pour 2018-2019 et la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement ont orienté les activités. Celles-ci ont visé principalement à répondre aux demandes d'assistance juridique et technique émanant d'États membres, conformément aux recommandations n^{os} 1, 3, 6, 10 à 14 et 17 du Plan d'action pour le développement, et à favoriser la coopération avec les organisations partenaires et le secteur privé, conformément à la recommandation n° 40 du Plan d'action pour le développement et en vue d'assurer la cohésion des politiques internationales et l'intégration des préoccupations relatives au développement dans les activités conjointes.

2. Il est rappelé que l'objectif stratégique VI de l'OMPI "Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle" a un caractère général et intersectoriel et vise à créer un environnement propre à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle d'une façon durable et à renforcer la capacité des États membres en matière d'application efficace des droits de propriété intellectuelle, compte tenu d'intérêts socioéconomiques et de préoccupations liées au développement. L'objectif stratégique VI bénéficie de l'appui de différents programmes de l'OMPI, et nombre des activités présentées ci-dessous ont été réalisées dans le cadre d'une étroite collaboration interne, en particulier avec les programmes suivants : programme 1 (Droit des brevets); programme 2 (Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques); programme 3 (Droit d'auteur et droits connexes); programme 9 (Afrique, pays arabes, Asie et Pacifique, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays les moins avancés); programme 10 (Pays en transition et pays développés); programme 11 (Académie de l'OMPI); programme 13 (Service des bases de données mondiales); programme 16 (Économie et

statistiques); programme 19 (Communications); programme 20 (Relations extérieures, partenariats et bureaux extérieurs) et programme 21 (Direction générale).

3. On trouvera dans les sections suivantes un recensement des activités de promotion du respect de la propriété intellectuelle menées dans le cadre du programme 17. Il ne s'agit pas ici de fournir un rapport exhaustif de toutes les activités de l'OMPI dans ce domaine, car de nombreux autres programmes de l'Organisation apportent également une contribution à l'objectif stratégique VI. La section I est consacrée à l'assistance aux États membres, tandis que la section II contient une description de la coopération et de la coordination entre les travaux de l'OMPI et ceux d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et du secteur privé. La section III traite des publications et du matériel de formation se rapportant à la promotion du respect de la propriété intellectuelle.

4. Les informations concernant les activités en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle menées dans le cadre du programme 17 sont régulièrement mises à jour et des liens vers les programmes concernés sont proposés sur le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante <http://www.wipo.int/enforcement/fr/activities/current.html>.

I. ASSISTANCE AUX ÉTATS MEMBRES : FORMATION, SENSIBILISATION ET SERVICES CONSULTATIFS EN MATIÈRE DE LÉGISLATION

5. Durant la période examinée, les États membres ont continué d'adresser de nombreuses demandes d'assistance dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle et de l'application des droits de propriété intellectuelle, dans le cadre du programme 17. Il s'agissait surtout de demandes de services consultatifs en matière de législation et d'activités de formation et de sensibilisation.

6. S'agissant des services consultatifs en matière de législation, le programme 17 prévoyait essentiellement une analyse approfondie de la compatibilité des lois en vigueur et des projets de loi avec les obligations en matière d'application des droits découlant de la partie III de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC), en tenant dûment compte des éléments d'équilibre et de flexibilité prévus dans cet accord. L'OMPI fournit des services consultatifs confidentiels en matière de législation aux États membres qui en font la demande¹.

7. En outre, l'OMPI a organisé des ateliers, séminaires et colloques nationaux et régionaux spécialisés visant à aborder l'ensemble des aspects de la promotion du respect de la propriété intellectuelle² :

- Atelier sous-régional sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle, Bakou (Azerbaïdjan), 3 et 4 mai 2018 : organisé en coopération avec l'Office des brevets et des marques de l'Azerbaïdjan (COPAT), cet atelier avait pour objet de procéder à des échanges de vues et de données d'expérience sur des questions pratiques relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle, et d'améliorer le niveau de compétence et de connaissance des autorités des pays d'Asie centrale chargées de l'application des droits de propriété intellectuelle pour que les affaires de propriété intellectuelle soient traitées et réglées de manière juste, efficace et cohérente, compte dûment tenu des préoccupations liées au développement

¹ Pour de plus amples informations, voir le document : Secrétariat de l'OMPI (2017), "L'Assistance législative fournie par l'OMPI dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle" (document WIPO/ACE/12/14), disponible à l'adresse http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=372936.

² Pour de plus amples informations, voir le document : Secrétariat de l'OMPI (2016), "Activités de formation et de renforcement des capacités de l'OMPI dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle" (document WIPO/ACE/11/10), disponible à l'adresse http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=340916.

énoncées dans l'objectif stratégique VI de l'OMPI. L'atelier a réuni environ 50 participants, parmi lesquels des magistrats, des représentants de la police et du Service national des douanes, et des représentants de titulaires de droits.

- Séminaire régional sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales relatives à la propriété intellectuelle, Riga (Lettonie), 9 et 10 mai 2018 : organisé en collaboration avec l'Office des brevets de la République de Lettonie (LRPV), ce séminaire avait pour objet de tenir une discussion approfondie avec les pays d'Europe centrale et les États baltes sur les principaux objectifs des stratégies nationales relatives à la propriété intellectuelle, et en particulier sur : la gouvernance en matière de propriété intellectuelle; la stimulation des activités des universités, des instituts de recherche et des petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine de l'invention et de l'innovation; l'application des droits de propriété intellectuelle; les enjeux actuels liés au système du droit d'auteur; les nouvelles actions de sensibilisation à la propriété intellectuelle; et l'enseignement de la propriété intellectuelle. La seconde partie de la manifestation a été consacrée au partage de données d'expériences sur la mise en œuvre de stratégies nationales relatives à la propriété intellectuelle, et à des discussions au sujet des mécanismes permettant de suivre la mise en œuvre de ces stratégies avec la plus grande efficacité. Les participants ont également examiné les enseignements tirés de ces expériences afin d'élaborer des recommandations pour l'avenir. Le séminaire a réuni 14 représentants des offices de propriété intellectuelle de l'Albanie, de l'Estonie, de la Géorgie, de la Hongrie, de la Lituanie, du Monténégro, de la Pologne, de la République de Moldova, de la Roumanie, de la Serbie, de la Slovaquie et de la Turquie.
- Séminaire régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle, Chisinau (République de Moldova), 6 et 7 juin 2018 : organisé en coopération avec l'Agence nationale de la propriété intellectuelle de la République de Moldova (AGEPI) et avec la contribution d'un programme financé par l'Union européenne (UE) visant à appuyer l'application des droits de propriété intellectuelle dans la République de Moldova, ce séminaire avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, d'aider les autorités des pays de la région chargées de l'application des lois (douanes, police, procureurs et juges) à accroître leurs connaissances et développer leurs compétences dans les domaines des enquêtes et des poursuites concernant la contrefaçon de marque et le piratage du droit d'auteur, et de contribuer à la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Le séminaire a réuni 119 participants. Parmi eux figuraient des représentants de l'UE et des juges, des fonctionnaires nationaux et des agents des douanes venus d'Arménie, de Bulgarie, de Hongrie, de Lettonie, de Pologne, de République tchèque et de Roumanie, en plus des participants du pays hôte (juges de la Cour suprême de justice de la République de Moldova et de juridictions inférieures, représentants de différents ministères et représentants du secteur privé).
- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois, Alger (Algérie), 27 et 28 juin 2018 : organisé en coopération avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et l'École supérieure de la magistrature d'Algérie, cet atelier avait pour objet d'aider les organismes chargés de l'application des lois (police, douanes et procureurs) à améliorer leurs capacités de formation dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle; de sensibiliser les responsables des enquêtes et les procureurs aux conséquences sociales et économiques de la contrefaçon et du piratage; d'encourager une coopération stratégique entre les parties prenantes des secteurs tant public que privé; et de faire en sorte que les

enquêteurs et les procureurs chargés des affaires d'infraction à la propriété intellectuelle aient les moyens de traiter ces infractions et les infractions connexes d'une manière qui favorise la mise en œuvre de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement de l'OMPI. L'atelier a réuni environ 50 participants représentant la magistrature, la police, le ministère public et les douanes de l'Algérie.

- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires supérieurs de police et des procureurs, Gaborone (Botswana), 27 et 28 juin 2018 : organisé en coopération avec l'Administration des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPA), cet atelier avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, de renforcer les compétences et les connaissances des responsables des enquêtes, des procureurs et des juges dans les domaines des enquêtes, des poursuites et des décisions judiciaires concernant les infractions liées à la propriété intellectuelle, et de présenter le matériel de formation de l'OMPI "*Investigating and Prosecuting IP Crime in Botswana*" (enquêtes et poursuites concernant les infractions à la propriété intellectuelle au Botswana). L'atelier a réuni 30 fonctionnaires de police et 10 procureurs, ainsi que des membres du personnel de la CIPA et un représentant de l'Administration fiscale unifiée du Botswana (BURS).
- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Gaborone (Botswana), 29 juin 2018 : organisé en coopération avec la CIPA, cet atelier avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, d'accroître les connaissances des participants en matière de propriété intellectuelle et de renforcer leur formation sur la base des ADPIC, et de présenter le matériel de formation de l'OMPI "*Investigating and Prosecuting IP Crime in Botswana*" (enquêtes et poursuites concernant les infractions à la propriété intellectuelle au Botswana), afin de former des magistrats de juridictions de première instance dans le domaine du règlement des affaires d'infractions liées à la propriété intellectuelle. L'atelier a réuni 11 magistrats, des membres du personnel de la CIPA et un représentant de la BURS.
- Atelier de formation des formateurs sur l'enseignement de la propriété intellectuelle dans les écoles de police des États membres de l'ARIPO, Harare (Zimbabwe), 2 et 3 juillet 2018 : organisé en coopération avec l'Office des brevets du Japon (JPO) et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), cet atelier avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, de renforcer les compétences et les connaissances des formateurs des écoles de police des États membres de l'ARIPO, et de présenter la version adaptée à l'ARIPO du matériel de formation de l'OMPI "*Investigating and Prosecuting IP Crime*" (enquêtes et poursuites concernant les infractions à la propriété intellectuelle). L'atelier a réuni 15 formateurs d'écoles de police de 11 États membres de l'ARIPO (Botswana, Eswatini, Ghana, Kenya, Lesotho, Namibie, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie et Zimbabwe).
- Colloque sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Castries (Sainte-Lucie), 26 et 27 juillet 2018 : organisé en coopération avec l'Institut de formation des magistrats de la Cour suprême des Caraïbes orientales, ce colloque avait pour objet de renforcer les compétences des magistrats et d'accroître leurs connaissances en matière de propriété intellectuelle pour que les affaires s'y rapportant soient traitées et réglées de manière équilibrée, juste, efficace et cohérente. Le colloque a réuni 15 hauts magistrats des pays de la région des Caraïbes orientales.

- Atelier national de formation sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois, Port of Spain (Trinité-et-Tobago), 30 et 31 juillet 2018 : organisé en coopération avec l'Office de la propriété intellectuelle de la Trinité-et-Tobago (TTIPO), cet atelier avait pour objet de sensibiliser les hauts responsables de l'application des lois aux conséquences sociales et économiques de la contrefaçon et du piratage; d'expliquer le contenu du manuel de formation de l'OMPI "Investigating and Prosecuting IP Crime" (enquêtes et poursuites concernant les infractions à la propriété intellectuelle); et de faire en sorte que les agents chargés de l'application des lois aient les moyens de traiter ces infractions et les infractions connexes d'une manière qui favorise la mise en œuvre de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement de l'OMPI.
- Atelier national de formation sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Port of Spain (Trinité-et-Tobago), 31 juillet 2018 : organisé en coopération avec le TTIPO, cet atelier avait pour objet de renforcer les connaissances des magistrats en matière de propriété intellectuelle pour que les affaires s'y rapportant soient traitées et réglées de manière équilibrée, juste, efficace et cohérente. L'atelier a réuni cinq magistrats.
- Séminaire régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des juges et des fonctionnaires ayant des compétences juridictionnelles, Bogota (Colombie), 31 juillet et 1^{er} août 2018 : organisé en coopération avec la Surintendance de l'industrie et du commerce (SIC) et la Direction nationale du droit d'auteur (DNDA) de la Colombie, ce séminaire avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, de sensibiliser les juges et les fonctionnaires ayant des compétences juridictionnelles aux conséquences sociales et économiques de la contrefaçon et du piratage; de renforcer les connaissances des participants en ce qui concerne l'application des droits de propriété intellectuelle et les enjeux qui s'y rapportent; d'accroître l'efficacité des procédures civiles et pénales relatives à la propriété intellectuelle, à des fins de développement et de protection des consommateurs; et de créer, parmi les magistrats, un réseau international de spécialistes de la propriété intellectuelle en vue de faciliter le processus actuel d'échange et de coopération. Le séminaire a réuni 115 participants, parmi lesquels des juges de Colombie et d'autres pays d'Amérique latine, et des fonctionnaires exerçant des fonctions juridictionnelles.
- Formation nationale annuelle à l'intention des magistrats dans le domaine de la propriété intellectuelle, Jūrmala (Lettonie), 11 et 12 septembre 2018 : organisée en coopération avec l'Office des brevets de la République de Lettonie (LRPV), cette formation avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, de rassembler des magistrats du pays afin d'étudier les évolutions les plus récentes en matière de propriété intellectuelle, notamment dans le domaine de la réparation des préjudices, en mettant plus particulièrement l'accent sur le droit d'auteur. La formation a réuni 35 juges de différents tribunaux lettons, huit agents du LPO, deux procureurs et un représentant du Ministère de la justice.
- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle dans l'environnement numérique à l'intention des fonctionnaires de police, Dubaï (Émirats arabes unis), 8 et 9 octobre 2018 : organisé en coopération avec la Direction générale de la police de Dubaï, cet atelier avait pour objet d'aider les organismes chargés de l'application des lois à améliorer leurs capacités de formation dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle; d'encourager une coopération stratégique entre les parties prenantes des secteurs tant public que privé; et de faire en sorte que les enquêteurs et les procureurs chargés des affaires d'infraction à la propriété intellectuelle aient les moyens de

traiter ces infractions et les infractions connexes d'une manière qui favorise la mise en œuvre de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement de l'OMPI. L'atelier a réuni quelque 40 agents locaux chargés de l'application des lois.

- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle dans les domaines des marques et du droit d'auteur à l'intention des responsables de l'application des lois, Dubaï (Émirats arabes unis), 10 et 11 octobre 2018 : organisé en coopération avec l'Association pour la propriété intellectuelle des Émirats arabes unis (EIPA), cet atelier avait pour objet d'aider les organismes chargés de l'application des lois à améliorer leurs capacités de formation dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle; d'encourager une coopération stratégique entre les parties prenantes des secteurs tant public que privé; et de faire en sorte que les responsables de l'application des lois aient les moyens de traiter les infractions à la propriété intellectuelle et les infractions connexes d'une manière qui favorise la mise en œuvre de la recommandation n° 45 du Plan d'action pour le développement de l'OMPI. L'atelier a réuni environ 50 participants, parmi lesquels des procureurs, des enquêteurs, des agents des douanes et des agents exerçant des fonctions juridictionnelles.
- Atelier sur la promotion du respect du droit d'auteur à l'intention des juges, des procureurs et des avocats, Tirana (Albanie), 22 octobre 2018 : organisé en coopération avec la Direction du droit d'auteur de la République d'Albanie (DDA), cet atelier avait pour objet de rassembler des juges, des procureurs, des représentants des ministères de la culture, de l'intégration et de la justice, ainsi que des représentants de cabinets d'avocats, de la police nationale, des douanes, de l'administration fiscale et de sociétés albanaises de gestion collective, afin de les informer des évolutions les plus récentes en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle, en mettant plus particulièrement l'accent sur le droit d'auteur, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI. L'atelier a réuni environ 30 participants.
- Séminaire sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Astana (Kazakhstan), 31 octobre et 1^{er} novembre 2018 : organisé en coopération avec le Ministère de la justice de la République du Kazakhstan, ce séminaire avait pour objet de procéder à des échanges de vues et de données d'expérience sur des questions pratiques concernant l'application des droits de propriété intellectuelle, et d'améliorer le niveau de compétence et de connaissance des autorités des pays d'Asie centrale chargées de l'application des droits de propriété intellectuelle pour que les affaires de propriété intellectuelle soient traitées et réglées de manière juste, efficace et cohérente, compte dûment tenu des préoccupations liées au développement énoncées dans l'objectif stratégique VI de l'OMPI. Le séminaire a réuni environ 60 participants, parmi lesquels des magistrats, des responsables de l'application des lois, et des juristes représentant des titulaires de droits.
- Tables rondes sur le thème : "Une stratégie de sensibilisation à la propriété intellectuelle pour la Zambie", Lusaka (Zambie), 13 au 15 novembre 2018 : organisées en collaboration avec l'Agence d'enregistrement des brevets et des sociétés (PACRA), ces tables rondes avaient pour objet d'aider la PACRA à évaluer les besoins existant dans le domaine du respect de la propriété intellectuelle en Zambie, et d'élaborer une stratégie nationale de sensibilisation associée à des objectifs, des activités, des moyens d'action, un calendrier et un budget déterminés. Les tables rondes ont réuni quelque 40 participants, parmi lesquels des responsables de l'application des lois et de l'élaboration des politiques, des représentants du secteur privé et des journalistes.

- Atelier sous-régional sur la promotion du respect du droit d'auteur et la lutte contre la contrefaçon et le piratage dans l'environnement numérique, Tachkent (Ouzbékistan), 21 et 22 novembre 2018 : organisé en coopération avec l'Agence de la propriété intellectuelle de la République d'Ouzbékistan (AIPU), cet atelier avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, d'examiner les normes minimales et les éléments de flexibilité figurant dans la partie III de l'Accord sur les ADPIC; de réfléchir à l'évolution récente de la jurisprudence; de débattre de questions pratiques relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle, notamment sur l'Internet; et de mettre en commun des pratiques recommandées et des enseignements tirés dans ces domaines. L'atelier a réuni plus de 50 participants, parmi lesquels des fonctionnaires nationaux, des représentants d'universités et des représentants d'organisations de titulaires de droits.
- Cours de perfectionnement sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Tokyo (Japon), 27 au 29 novembre 2018 : organisé en coopération avec le JPO, ce cours avait pour objet de promouvoir le respect de la propriété intellectuelle en procédant à un examen et à une analyse des normes minimales et éléments de flexibilité prévus dans la partie III de l'Accord sur les ADPIC en ce qui concerne l'application des droits de propriété intellectuelle, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI; de donner aux participants l'occasion de démontrer leurs compétences en matière d'appréciation des preuves et de règlement des affaires de propriété intellectuelle; de faire le point sur l'évolution récente de la jurisprudence et sur les questions examinées au sein du Comité consultatif de l'OMPI sur l'application des droits (ACE); de permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances sur des questions relatives aux systèmes de propriété intellectuelle et de règlement judiciaire des litiges; et de permettre aux participants de mieux comprendre les procédures de traitement et de règlement judiciaire des litiges de propriété intellectuelle, afin de renforcer leurs compétences professionnelles dans le domaine des procédures judiciaires concernant des atteintes aux droits. Le cours a réuni 18 participants venus du Cambodge, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam.
- Atelier national sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des responsables de l'application des lois, Kampala (Ouganda), 27 février 2019 : organisé en coopération avec le Bureau des services d'enregistrement de l'Ouganda (URSB), cet atelier avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, d'accroître les connaissances des participants en matière de propriété intellectuelle et d'améliorer leur compréhension des normes minimales relatives aux mécanismes d'application des droits prévues dans l'Accord sur les ADPIC; d'examiner l'évolution récente de la jurisprudence et de la législation concernant l'application des droits de propriété intellectuelle; et de présenter le matériel de formation OMPI-ARIPO destiné aux autorités chargées de l'application des lois et aux procureurs, ainsi que la quatrième édition de la publication de l'OMPI "A Casebook on The Enforcement of Intellectual Property Rights" (recueil de jurisprudence sur l'application des droits de propriété intellectuelle). L'atelier a réuni environ 80 participants issus d'organismes chargés de l'application des lois, parmi lesquels des procureurs, des fonctionnaires de police, des agents des douanes et des agents de l'URSB.
- Atelier sous-régional sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats, Kampala (Ouganda), 28 février et 1^{er} mars 2019 : organisé en coopération avec l'URSB, cet atelier avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, d'accroître les connaissances des participants en matière de propriété intellectuelle et d'améliorer leur compréhension des normes

minimales relatives à l'application des droits de propriété intellectuelle prévues dans l'Accord sur les ADPIC; d'examiner l'évolution récente de la jurisprudence et de la législation concernant l'application des droits de propriété intellectuelle; et de présenter le matériel de formation OMPI-ARIPO destiné aux autorités chargées de l'application des lois et aux procureurs, de même que la quatrième édition de la publication de l'OMPI "A Casebook on The Enforcement of Intellectual Property Rights" (recueil de jurisprudence sur l'application des droits de propriété intellectuelle). L'atelier a réuni environ 40 participants, principalement des juges, et quatre représentants du Tribunal kényan de la propriété industrielle.

- Atelier interrégional sur l'application du droit d'auteur, Séoul (République de Corée), 25 au 29 mars 2019 : organisé en coopération avec le Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée, en collaboration avec l'Agence coréenne de la protection du droit d'auteur (KCOPA), la Commission coréenne du droit d'auteur (KCC) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), cet atelier avait pour objet, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI, d'examiner l'intérêt que la protection et l'application du droit d'auteur et des droits connexes présentent pour le développement social, économique et culturel des pays participants; de dispenser une formation sur les mesures correctives et autres mesures d'application du droit d'auteur et des droits connexes, notamment dans l'environnement numérique; de débattre de questions d'actualité relatives à la promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes; et d'envisager des stratégies nationales et transnationales visant à établir une coopération efficace aux fins de la promotion du respect du droit d'auteur et des droits connexes. L'atelier a réuni 16 participants issus des offices nationaux de droit d'auteur et de la magistrature des pays suivants : Brésil, Chine, Colombie, Inde, Indonésie, Ouganda, Singapour, Soudan et Ukraine. Un représentant de l'ARIPO a également pris part à l'atelier.
- Séminaire régional à l'intention des directeurs des offices de propriété industrielle sur la promotion du respect de la propriété industrielle par la sensibilisation, Alger (Algérie), 2 et 3 avril 2019 : organisé en coopération avec l'INAPI, ce séminaire avait pour objet d'encourager les offices nationaux de propriété industrielle des pays de la région à entreprendre des activités visant à promouvoir le respect de la propriété industrielle; de donner des explications quant à l'appui que l'OMPI apporte à ce type d'activités; et de permettre un échange d'idées, d'informations et de données d'expérience sur la sensibilisation du public aux fins de la promotion du respect de la propriété industrielle, et sur les stratégies qui s'y rapportent. Le séminaire a réuni environ 15 participants de l'Algérie, des Comores, du Liban, de la Libye, de la Mauritanie, du Maroc, d'Oman, de la Palestine, de la République arabe syrienne, de la Tunisie, de la Ligue des États arabes (LEA) et de l'Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.
- Atelier sous-régional sur l'application des droits de propriété intellectuelle à l'intention des organismes chargés de l'application des lois, Panama (Panama), 25 et 26 avril 2019 : organisé en coopération avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et la Direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle (DIGERPI) du Ministère du commerce et de l'industrie du Panama, en collaboration avec l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et l'Office espagnol des brevets et des marques (OEPM), avec le concours de l'Association interaméricaine de la propriété intellectuelle (ASIFI), cet atelier avait pour objet d'examiner l'intérêt que la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle présentent pour le développement social, économique et culturel des pays participants; de dispenser une formation sur les mesures correctives et autres mesures d'application des droits de propriété

intellectuelle, en particulier dans le cadre des activités des autorités douanières et des procureurs; de débattre de questions d'actualité relatives à la promotion du respect de la propriété intellectuelle; et d'envisager des stratégies nationales ou transnationales visant à établir une coopération efficace aux fins de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. L'atelier a réuni 65 participants, parmi lesquels des procureurs et des agents des douanes du Costa Rica, de Cuba, de la République dominicaine, d'El Salvador, du Guatemala et du Honduras, des représentants de différentes autorités du Panama (magistrature, ministère public, douanes, zone franche de Colón, Ministère du commerce et de l'industrie) ainsi que des avocats locaux.

- Tables rondes sur l'application des droits de propriété intellectuelle, La Havane (Cuba), 29 et 30 avril 2019 : organisées en coopération avec l'Office cubain de la propriété industrielle (OCPI), en collaboration avec l'OEPM, ces tables rondes avaient pour objet d'examiner l'intérêt que la protection et l'application des droits de propriété intellectuelle présentent pour le développement social, économique et culturel; de procéder à un échange de vues sur la portée des dispositions de la partie III de l'Accord sur les ADPIC et leur mise en œuvre à l'échelon national; et d'évaluer les besoins de Cuba en ce qui concerne l'établissement de mécanismes efficaces et équilibrés d'application des droits de propriété intellectuelle. Les tables rondes ont réuni 30 participants représentant différentes autorités cubaines, à savoir la magistrature, le ministère public, les douanes, le Centre national du droit d'auteur (CENDA) et l'OCPI.

8. Par ailleurs, dans le cadre du programme 17, des contributions ont été apportées à des programmes de formation s'adressant à des fonctionnaires nationaux et à des enseignants en propriété intellectuelle. Des exposés portant spécifiquement sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle ont été donnés à l'occasion du Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle, tenu à Genève du 18 au 29 juin 2018, et du Cours de perfectionnement OMPI-OMC sur la propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires nationaux, tenu à Genève du 11 au 22 mars 2019. Un exposé a également été donné lors d'une réunion bilatérale entre l'OMPI et le Conseil international des associations de biotechnologie (ICBA), le 8 novembre 2018.

II. COORDINATION ET COOPÉRATION INTERNATIONALES

9. Dans la droite ligne des objectifs définis dans le programme et budget pour 2018-2019, la coopération internationale systématique et fructueuse mise en œuvre dans le cadre du programme 17 a été poursuivie afin d'assurer que la promotion du respect de la propriété intellectuelle soit effectuée selon une démarche équilibrée et transparente, conformément à l'objectif stratégique VI de l'OMPI et aux recommandations n^{os} 40 et 45 du Plan d'action pour le développement, ainsi qu'en vue de renforcer la cohésion des politiques internationales et d'éviter le chevauchement des travaux.

10. Les activités menées à cet égard sont les suivantes :

- Cent quarantième réunion annuelle de l'INTA, Seattle, [État de Washington (États-Unis d'Amérique)], 19 au 23 mai 2018 : dans le cadre du programme 17, l'OMPI a participé à la cent quarantième réunion annuelle de l'Association internationale pour les marques (INTA), et a présenté ses activités et des informations actualisées concernant la promotion du respect de la propriété intellectuelle au Comité de lutte contre la contrefaçon, qui est composé de plus de 275 spécialistes de la propriété intellectuelle.

- Quatrième conférence internationale sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage en Géorgie, Batumi (Géorgie), 12 et 13 juillet 2018 : l'OMPI a participé à cette conférence annuelle, lors de laquelle elle a présenté sa démarche visant à promouvoir le respect de la propriété intellectuelle au titre de son objectif stratégique VI; elle a également pris part à un débat d'experts sur la collecte des preuves et le calcul des dommages-intérêts dans les affaires d'atteinte à la propriété intellectuelle. La conférence a réuni plus de 100 participants, parmi lesquels des fonctionnaires, des représentants de l'industrie et des avocats.
- Colloque de l'INTA sur le régime de propriété industrielle de la Communauté andine et l'évolution récente de la jurisprudence de sa Cour de justice, Bogota (Colombie), 30 juillet 2018 : organisé par l'INTA, ce colloque a porté sur l'application des droits de propriété intellectuelle et les évolutions récemment intervenues à cet égard dans le cadre de la jurisprudence de la Cour de justice de la Communauté andine et de la jurisprudence des tribunaux nationaux. L'OMPI a présenté la démarche axée sur le développement qu'elle suit dans le domaine de l'application des droits de propriété intellectuelle. Le colloque a réuni environ 30 juges.
- Douzième conférence internationale sur la répression des atteintes à la propriété intellectuelle, Dubaï (Émirats arabes unis), 25 et 26 septembre 2018 : la conférence a été organisée par l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) et la police de Dubaï, en partenariat avec le Ministère de l'intérieur des Émirats arabes unis, Underwriters Laboratories, la Coalition internationale de lutte contre la contrefaçon, et l'Association de la propriété intellectuelle des Émirats arabes unis, en vue d'élaborer des pratiques recommandées aux fins de la lutte contre la contrefaçon et le piratage. L'OMPI a participé à une séance sur le thème "Mesures coercitives et sanctions préconisées dans le cadre de la lutte des pouvoirs publics contre la contrefaçon", lors de laquelle elle a mis en évidence certains aspects juridiques et stratégiques de la lutte contre la contrefaçon et le piratage à l'échelon international, ainsi que le rôle joué par l'OMPI dans la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Parmi les 750 participants inscrits figuraient des représentants de la police, des douanes, d'organismes de réglementation et du secteur privé.
- Conférence internationale sur le thème "Respect de la propriété intellectuelle – En croissance depuis la pointe de l'Afrique", Sandton (Afrique du Sud), 23 au 25 octobre 2018 : organisée conjointement par l'OMPI, la Commission des sociétés et de la propriété intellectuelle (CIPC) de l'Afrique du Sud, l'OMD, INTERPOL et l'OMC, cette conférence internationale a permis d'appuyer la concertation sur les politiques à mener et a servi de laboratoire d'idées en vue de promouvoir un système efficace et équilibré d'application des droits de propriété intellectuelle. La conférence a réuni plus de 400 participants venus de quelque 70 pays, parmi lesquels des ministres et des responsables de l'élaboration des politiques, des juges et des hauts responsables de l'application des lois, et des représentants d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, d'entreprises, de milieux juridiques et d'associations de consommateurs. Les participants ont étudié les moyens de remédier au manque de connaissances du public en matière de propriété intellectuelle, et ont examiné de quelle manière une coopération à plusieurs niveaux pouvait permettre d'exploiter pleinement, et d'une façon efficace et équilibrée, les avantages qu'offre la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/2018/respectip_africa_conference.html.
- FICCI MASCRAGE 2018 – Mouvement contre la contrebande et le commerce de produits contrefaisants, New Delhi (Inde), 1^{er} et 2 novembre 2018 : l'OMPI a

participé à cette conférence internationale organisée par la Fédération des chambres indiennes de commerce et d'industrie (FICCI). La conférence a porté sur les conséquences économiques de la contrefaçon, de la contrebande et du piratage de grande ampleur, et sur les politiques nécessaires pour lutter contre ces activités illicites. L'OMPI est intervenue lors de la séance d'ouverture du programme intitulé "Maximiser l'efficacité d'une action multilatérale mondiale visant à enrayer le commerce illicite". La conférence a réuni plus de 150 participants issus de différents secteurs, notamment des représentants de l'industrie, d'institutions internationales et de médias, des militants des droits des consommateurs, des fournisseurs de technologies, des agents d'organismes chargés de l'application des lois et des agents des douanes et de la police.

- Quinzième réunion du Groupe de l'OMD sur la contrefaçon et le piratage, Bruxelles (Belgique), 6 et 7 décembre 2018 : l'OMPI a participé en qualité d'observatrice à la quinzième réunion du Groupe de l'OMD sur la contrefaçon et le piratage (CAP), qui a porté sur le lien entre criminalité organisée et contrefaçon, le commerce électronique, l'intérêt potentiel des chaînes de blocs pour les douanes, et la destruction écologiquement viable des produits contrefaisants saisis. L'OMPI a donné des exposés au titre des points de l'ordre du jour intitulés "Notification de faits nouveaux par les partenaires internationaux et les membres" et "Destruction écologiquement viable des produits contrefaisants saisis". La réunion a rassemblé 119 représentants des autorités douanières des États membres de l'OMD, d'organisations intergouvernementales, du secteur privé et d'organisations non gouvernementales (ONG).
- Projet relatif à la base de données sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle – Deuxième réunion des parties prenantes, Genève (Suisse), 7 décembre 2018 : l'OMPI a organisé une deuxième réunion des parties prenantes afin de présenter des informations actualisées sur le déroulement du projet, de procéder à un échange de vues sur la poursuite de la mise en œuvre du projet, et d'associer les organismes gouvernementaux intéressés et d'autres entités à l'essai de la base de données. Parmi les participants à la réunion figuraient notamment des représentants d'organismes du Danemark, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Inde, de l'Italie, du Japon et de la République de Corée. Des représentants des missions permanentes de la Fédération de Russie, de l'Indonésie, du Japon, de la République de Corée et du Viet Nam, ainsi qu'un représentant de la Commission européenne, ont également pris part à la réunion.
- Réunion des représentants du secteur public au sein de l'Observatoire de l'EUIPO, Bucarest (Roumanie), 12 et 13 février 2019 : organisée par l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), en collaboration avec la présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne et le Bureau du procureur de la Roumanie, cette réunion a rassemblé des représentants de différentes entités du secteur public, d'organisations intergouvernementales, et d'institutions de l'UE intéressées, aux fins de l'examen des travaux en cours à l'Observatoire de l'EUIPO. La réunion a rassemblé environ 50 participants, parmi lesquels des représentants des États membres de l'UE, de la Commission européenne, de l'Association européenne de libre-échange (AELE), de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol), de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI).

- Conférence de l'Observatoire de l'EUIPO sur la propriété intellectuelle dans le domaine de l'éducation, Bucarest (Roumanie), 14 février 2019 : organisée conjointement par l'Observatoire de l'EUIPO et la présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne, cette conférence a permis de présenter l'évolution récente de la propriété intellectuelle dans le domaine de l'éducation, et d'échanger des données d'expérience et des points de vue nationaux en la matière. La conférence a réuni environ 70 participants représentant des ministères nationaux de l'éducation, des offices nationaux de propriété intellectuelle et des associations professionnelles.
- Septième réunion du Groupe de coordination de l'Observatoire de l'EUIPO sur les atteintes aux droits de propriété intellectuelle, Lyon (France), 14 mars 2019 : l'OMPI a participé à cette réunion qui a rassemblé des représentants de plusieurs entités de l'UE [OCVV, Europol, Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL), EUIPO et Unité européenne de coopération judiciaire (Eurojust)] et d'INTERPOL, lors de laquelle elle a présenté ses activités et manifestations les plus récentes dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle. Cette réunion a permis d'examiner, perfectionner et coordonner les activités en cours afin d'éviter le chevauchement des travaux.
- Septième réunion du Groupe de travail de l'OCDE sur la lutte contre le commerce illicite, Paris (France), 18 et 19 mars 2019 : l'OMPI a participé à cette réunion, qui a donné à des agents des douanes et des responsables de l'application des lois, à des représentants du secteur privé, d'organisations intergouvernementales et d'ONG, ainsi qu'à des universitaires, la possibilité de débattre des pratiques et politiques permettant de mieux faire face à la menace mondiale que représente le commerce illicite. L'OCDE et l'EUIPO ont présenté les résultats de leurs travaux communs, en particulier la publication d'une version intégralement actualisée d'un rapport OCDE-EUIPO de 2016 intitulé "*Trade in Counterfeit and Pirated Goods*" (le commerce de produits contrefaisants et pirates). Parmi les autres sujets abordés figuraient également le rôle des nouvelles technologies et de l'innovation dans la lutte contre le commerce illicite, et l'utilisation des petits colis comme méthode de transport.
- Réunion générale sur l'application des droits de propriété intellectuelle au moyen de la méthode consistant à "suivre la piste de l'argent" dans le cadre du Protocole d'accord sur la publicité en ligne et les droits de propriété intellectuelle, Bruxelles (Belgique), 25 mars 2019 : l'OMPI a participé à cette réunion consacrée aux progrès accomplis dans le cadre du Protocole d'accord de la Commission européenne sur la publicité en ligne et les droits de propriété intellectuelle, dont l'objet est de limiter la publicité sur les sites Web et les applications portant atteinte au droit d'auteur ou diffusant des produits contrefaisants. L'OMPI a présenté son projet relatif à la base de données sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle. La réunion a rassemblé quelque 20 représentants du secteur de la publicité, de fournisseurs de services techniques en matière de publicité, d'organisations de titulaires de droits et du secteur des jeux de hasard et d'argent.
- Dixième réunion du Groupe d'experts sur l'application des droits de propriété intellectuelle, Bruxelles (Belgique), 28 mars 2019 : organisée par la Commission européenne, cette réunion a rassemblé environ 30 représentants d'autorités d'États membres de l'UE, de pays tiers et de pays candidats, ainsi que de l'EUIPO, de l'Office européen des brevets (OEB) et de la Commission européenne. La réunion a permis de faire le point sur plusieurs actions menées aux fins de la mise en œuvre du train de mesures relatif aux droits de propriété intellectuelle adopté en 2017 par la Commission européenne, et de la directive de 2007 relative au respect des droits

de propriété intellectuelle (IPRED). L'OMPI a présenté son projet concernant la base de données sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle.

- Assemblée générale de REACT, Amsterdam (Pays-Bas), 28 et 29 mars 2019 : l'OMPI a participé en qualité d'observatrice à l'assemblée générale de REACT, lors de laquelle REACT a communiqué des informations sur ses travaux en cours et ses projets à venir. Plusieurs débats d'experts et exposés ont été organisés dans le cadre de l'assemblée générale, en particulier sur les thèmes du contrôle douanier, des normes applicables aux fournisseurs d'accès Internet, et de la responsabilité du propriétaire.
- Deuxième conférence internationale sur la transformation numérique sous l'angle de la propriété intellectuelle, Moscou (Fédération de Russie), 23 et 24 avril 2019 : l'OMPI a participé à cette conférence et a donné un exposé sur le projet relatif à la base de données sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle lors d'une séance qui était consacrée à cette promotion. Parmi les autres intervenants figuraient le Service fédéral chargé de la supervision des communications, des technologies de l'information et des médias (Roskomnadzor) et l'Autorité italienne de réglementation des communications (AGCOM).

11. En outre, un projet pilote visant l'établissement d'une base de données sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle a été mené au titre du programme 17, afin d'aider les États membres à coordonner les mesures facultatives prises en application de la méthode consistant à "suivre la piste de l'argent" pour lutter contre les atteintes au droit d'auteur. La base de données sur la promotion de la propriété intellectuelle consiste en une plateforme en ligne sécurisée, d'accès contrôlé, qui regroupe des listes de sites Web favorisant délibérément la commission d'infractions au droit d'auteur³.

III. PUBLICATIONS ET MATÉRIEL DE FORMATION

12. Dans le cadre du programme 17, deux nouveaux épisodes de la série d'animation pour enfants "*Pororo, le petit pingouin*", intitulés "*Fake Sled chaos*"⁴ (une fausse luge sème le désordre) et "*A New Sled Design*"⁵ (un nouveau modèle de luge), ont été publiés en version anglaise, et trois épisodes existants ont été doublés en arabe⁶. Toutes les vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'OMPI⁷.

13. Dans le cadre du programme 17, trois vidéos d'animation plus anciennes intitulées "*Copyright*" (droit d'auteur), "*Patents*" (brevets) et "*Trademarks*" (marques) ont été doublées en

³ Pour de plus amples informations, voir le document : Secrétariat de l'OMPI (2019), "Le projet relatif à la base de données sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle" (document WIPO/ACE/14/10), disponible à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=50412.

⁴ Disponible à l'adresse https://youtu.be/JSAvF_bX23M.

⁵ Disponible à l'adresse <https://youtu.be/7kJgSCUv2jk>.

⁶ Disponibles aux adresses <https://youtu.be/0AGWTEJEoXM>, <https://youtu.be/j3azpDvP-cc> et <https://youtu.be/zCD8cviWVZI>.

⁷ Ces projets ont été réalisés avec l'appui du fonds fiduciaire de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO).

chinois⁸ et en arabe⁹, et les vidéos correspondantes ont été mises à disposition sur la chaîne YouTube de l'OMPI¹⁰.

14. Une étude de cas vidéographique tournée au Malawi a été publiée dans le cadre du programme 17; elle montre des enseignants initiés des écoliers malawiens au droit d'auteur en se servant du matériel didactique de l'OMPI relatif à la promotion du respect du droit d'auteur¹¹. La vidéo a vu la participation de M. Tay Grin, célèbre artiste malawien de musique pop, qui a souligné l'importance que le droit d'auteur revêt dans son travail. Les enfants ayant réagi de manière positive aux matériels didactiques et à leurs échanges avec un musicien local, la vidéo a permis de mettre en évidence l'intérêt qu'il y a à présenter l'importance du respect du droit d'auteur d'une façon concrète et interactive. La vidéo a été publiée sur la chaîne YouTube de l'OMPI le 4 septembre 2018¹².

15. Dans le cadre du programme 17, une version imprimée du site Web de sensibilisation consacré à la promotion du respect des marques (accessible à l'adresse www.respectfortrademarks.org)¹³ a été créée. Cette source d'informations s'adresse aux jeunes étudiants de diverses disciplines, allant des sciences commerciales aux arts graphiques, et met à la disposition des enseignants des moyens innovants permettant de sensibiliser les étudiants à l'importance que les droits de propriété intellectuelle présentent tant pour les consommateurs que pour les créateurs d'une grande variété de produits et services.

16. L'OMPI a poursuivi l'élaboration de versions adaptées de son matériel de formation destiné aux autorités chargées de l'application des lois et aux procureurs "*Investigating and Prosecuting IP Crime*" (enquêtes et poursuites concernant les infractions à la propriété intellectuelle), qui a été publié pour la première fois en 2015. Ce matériel de formation, qui existe en anglais, arabe, espagnol et français, contient des indications sur les éléments juridiques constitutifs d'actes de piratage et de contrefaçon, et sur des questions qui s'y rapportent en matière d'enquête et de preuve. Pendant la période examinée, l'adaptation de ce matériel de formation aux fins de son utilisation au Botswana, en Namibie, aux Émirats arabes unis et dans les États membres de l'ARIPO a été menée à son terme dans le cadre du programme 17.

17. En novembre 2018, l'OMPI a publié la quatrième édition de sa publication en langue anglaise "*A Casebook on The Enforcement of Intellectual Property Rights*" (recueil de jurisprudence sur l'application des droits de propriété intellectuelle), de M. le juge L. T. C. Harms¹⁴. Par ailleurs, l'élaboration d'un nouveau recueil de jurisprudence en langue arabe sur l'application des droits de propriété intellectuelle est en cours et devrait être achevée d'ici à la fin de 2019.

18. Les faits nouveaux et les questions d'actualité concernant la promotion du respect de la propriété intellectuelle aux échelons national et international font l'objet d'un bulletin d'information périodique disponible sous forme électronique. Les États membres et les

⁸ Disponibles aux adresses <https://youtu.be/yxIVpRtB9no>, <https://youtu.be/E83-pFkdS7U> et <https://youtu.be/ZtLkGXtEOYQ>.

⁹ Disponibles aux adresses <https://youtu.be/fSZOVYIFiU4>, https://youtu.be/HV1jZv51_zk et <https://youtu.be/vYcyrnwi0co>.

¹⁰ À l'origine, ces vidéos d'animation étaient produites en coopération avec l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle du Pérou (INDECOPI), avec l'appui du fonds fiduciaire du KIPO.

¹¹ Ce projet a été mené avec l'appui du fonds fiduciaire du Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée.

¹² Disponibles aux adresses <https://youtu.be/nQlzcKWWB98> (anglais), https://youtu.be/_CUP1hu8R54 (arabe), <https://youtu.be/BaiuzM6QpBY> (chinois), https://youtu.be/_0i3uwqAZ8c (français), https://youtu.be/M7sQH_yvhLc (russe) et <https://youtu.be/IPt1Xxv8bTQ> (espagnol).

¹³ Ce site Web a été créé avec l'appui du fonds fiduciaire du JPO.

¹⁴ Disponible à l'adresse <https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4363&plang=fr>.

observateurs du comité sont invités à communiquer au Secrétariat toute information utile qu'ils souhaitent voir figurer dans ces bulletins.

[Fin du document]